



Description de l'ouvrage

Les carrefours dits du Pont-de-la-Morge sont situés aux intersections de la T9 avec la route de la Morge à l'est et la route des Peupliers à l'ouest, axes faisant partie, respectivement, du réseau principal et du réseau secondaire.

Ces carrefours constituent une articulation majeure du réseau routier cantonal et sont actuellement gérés par régulation lumineuse. Vu l'importance des flux qui les traversent, notamment aux heures de pointe, ils connaissent des situations proches de la saturation, avec la formation de files d'attente.

Suite à l'étude de trafic réalisée par le bureau Transitec à Lausanne, le projet de réaménagement de ces carrefours consiste en la construction d'un giratoire et d'un carrefour avec perte de priorité et interdiction de tourner à gauche pour le carrefour avec la route des Peupliers.

L'objectif de ce réaménagement est d'assurer une circulation fluide des transports publics, de réduire les encombrements de trafic, de renforcer le confort et la sécurité des cyclistes et des piétons et d'améliorer la perméabilité de l'axe routier cantonal.



Prestations

Récolte de données et délimitation des contraintes
Avant-projet
Projet définitif
Procédure de demande d'autorisation

Caractéristiques techniques

Diamètre du giratoire : 30 m
Largeur de l'anneau : 5.50 m
Surface franchissable pour les poids lourds : 2 m
Longueur T9 : 345 m
Longueur route de la Morge : 100 m
Longueur route des Peupliers : 50 m

Coûts

Honoraires : CHF 48'400.-

Périodes

Projet : 2018 - en cours

Mandant

Service de la Mobilité - Arrondissement 2

Responsables de projet

Cheffe de projet : Pauline Revaz
Chef de projet adjoint : Xavier Robyr



L'essentiel en bref

Etude d'un giratoire à 3 branches de 30 m de diamètre.
Etude d'un carrefour avec perte de priorité et interdiction de tourner à gauche pour le Carrefour avec la route des Peupliers.

